39

UNIVERSITÉ DE PARIS

FACULTÉ DE PHARMACIE

PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1924-1925

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1925

UNIVERSITÉ DE PARIS

FACULTÉ DE PHARMACIE

PALMARÈS

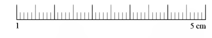
DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1924-1925

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1925



FACULTÉ DE PHARMACIE

ADMINISTRATION

MM. RADAIS, *Doyen*, O. ✻, ✿ I.
PERROT, *Assesseur*, O. ✻, ✿ I
G. DURSENT, *Secrétaire*, ✻, ✿ I.

PROFESSEURS

MM. GUIGNARD, Membre de l'Institut, C. ✻, ✿ I....	Botanique générale.
H. GAUTIER, O. ✻, ✿ I.	Chimie minérale.
RADAIS, O. ✻, ✿ I......	Cryptogamie et Microbiologie.
BÉHAL, Membre de l'Institut, C. ✻, ✿ I.......	Chimie organique.
PERROT, O. ✻, ✿ I....	Histoire naturelle des médicaments.
COUTIÈRE, ✻, ✿ I.....	Zoologie.
BERTHELOT, Membre de l'Institut, ✿ I.........	Physique.
GRIMBERT, ✻, ✿ I.....	Chimie biologique.
LEBEAU, O. ✻, ✿ I.....	Pharmacie chimique.
DELÉPINE, O. ✻, ✿ I...	Hydrologie et Hygiène.
GUERBET, ✻, ✿ I.....	Toxicologie.
BOUGAULT, ✻, ✿ I....	Chimie analytique.
N,.....................	Pharmacie galénique.

Doyens honoraires: MM. GUIGNARD, C. ✻, ✿ I. et H. GAUTIER, O. ✻, ✿ I.

Professeurs honoraires: MM. MOUREU, G. O. ✻, ✿ I. et VILLIERS, ✻ ✿ I.

CHARGÉS DE COURS

MM. TASSILLY, ✻, ✿ I......	Minéralogie.
MARC HONNORAT, ✻, ✿ I.	Législation et Déontologie pharmaceutiques.
LUTZ, ✻, ✿ I.	Cryptogamie.
GUÉRIN, ✻, ✿ I.	Botanique.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. SOMMELET, ✻, ✿ I.	MM. LUTZ, ✻, ✿ I.
DAMIENS, ✿ A.	GORIS, ✻, ✿ I.
TASSILLY, ✻, ✿ I.	LAUNOY, ✻, ✿. A.
GUÉRIN, ✻, ✿ I.	HÉRISSEY, ✻, ✿ I.

CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

MM. DEFACQZ, ✠, ✿ I......	Chimie générale.
COUSIN, ✠, ✿ I........	Chimie analytique.
SOUÈGES, ✿ I.........	Micrographie.
LEROUX, ✿ I..........	Physique.
DEVAL, ✿ I...........	Microbiologie.
FRANÇOIS, ✠, ✿ I......	Travaux généraux de 4e année.

Bibliothécaire en chef: M. BARRAU-DIHIGO, ✿ I.

L'Assemblée de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Paris s'est réunie le 11 juillet 1925, dans la salle de ses séances, sous la présidence de M. Radais, doyen, à l'effet d'entendre la lecture et de procéder à la discussion des rapports présentés par les jurys des divers concours qui ont eu lieu pour l'obtention des prix à décerner par la Faculté en 1925.

A la suite du compte rendu de ses opérations fait par chaque commission, l'Assemblée, délibérant sur les propositions qui lui étaient soumises, a arrêté la liste des lauréats des prix accordés par l'État, des prix de *Travaux pratiques* et des prix de *Fondation.*

Sa délibération a été approuvée par décision ministérielle.

L'Assemblée avait, en outre, désigné M. Lutz, agrégé, pour présenter le rapport général annuel sur la tenue et les résultats desdits concours. Ce document a été lu et approuvé, et l'Assemblée en a voté l'impression à la suite du Palmarès de 1925.

La remise des prix et médailles aux lauréats réunis a été faite, le 13 novembre, en séance privée par M. Radais, doyen de la Faculté, assisté de M. Dursent, secrétaire, qui a proclamé les noms des étudiants ci-après:

PALMARÈS

DES

PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1924-1925

I. — PRIX DE LA FACULTÉ

PREMIÈRE ANNÉE. — A. et N. R.

Premier prix (50 francs de livres).

Mlle Constantin (Suzanne-Marthe-Amélie), née le 28 juillet 1906, à Carpentras (Vaucluse).

Deuxième prix (30 francs de livres).

M. Vigneron (Maurice-Gustave-Eugène), né le 30 septembre 1904, à la Fère (Aisne).

Citations honorables.

Mlle Blot (Eva), née le 18 juin 1904, à Gap (Hautes-Alpes).

MM. Pottier (René-Louis-Victor-Jean), né le 19 juillet 1904, à Sainte-Marguerite-de-Carrouges.

Lacombe (Henri-Léon-Charles), né le 25 mai 1906, à Ambert (Puy-de-Dôme).

Mlle Cons (Anne-Marie-Georgette-A.), née le 28 mars 1903, à Thônes (Haute-Savoie).

DEUXIÈME ANNÉE. — A. et N. R.

Premier prix (95 francs de livres).

Mlle Van Den Bergh (Renilda-Marie-Marguerite), née le 17 mai 1902, à Paris.

Deuxième prix (30 francs de livres).

M. Huguet (René-Fernand), né le 13 janvier 1902, à Paris.

Citations honorables.

M. Loiseau (Jacques-Marcel), né le 7 juillet 1904, à Paris.

Mlle Marlin (Josèphe-Thérèse), née le 5 mars 1904, à Mézières (Ardennes).

TROISIÈME ANNÉE. — N. R.

Premier prix (120 francs de livres).

M. Pichon (Marie-Maurice-André-R.), né le 27 avril 1903, à Paris.

Deuxième prix (30 francs de livres).

Mlle Rognon (Geneviève-Jeanne-Marie), née le 4 octobre 1900, à Sidi-bel-Abbès (Oran).

Citations honorables.

M. Vergnoux (Wilhelm-Stéphane), né le 9 mai 1904, à Paris.

Mlle Bonnard (Yvonne-Marie), née le 8 décembre 1903, à Paris.

Citations honorables (suite).

Mlle Deplebins (Jeanne-Simonne-B.), née le 23 mai 1899, à Bagnolet (Seine).

MM. Renaudie (Louis-Georges-Annet), né le 29 juillet 1902, à Poitiers.

Birnie-Scott (Henri-Fernand-Burton), né le 22 janvier 1896, à Paris.

QUATRIÈME ANNÉE. — N. R.

Premier prix (médaille d'or, 600 francs de livre).

Mlle Mathe (Jeanne-Antoinette), née le 14 mars 1902, au Donjon (Allier).

Deuxième prix (30 francs de livres).

M. Valentin (Harold-Amédée), né le 2 mars 1902, à Créteil (Seine).

Citations honorables.

M. Vernin (Louis-Charles-Marie), né le 17 février 1900, à Paris.

II. — PRIX DE TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE GÉNÉRALE

Première médaille.

M. Vigneron (Maurice-Gustave-Eugène), né le 30 septembre 1904, à la Fère (Aisne).

Deuxième médaille (ex-æquo).

MM. Galy (Lucien-Jérôme), né le 1er novembre 1905, à Brest (Finistère).

Thebault (Jacques-Marcel), né le 30 janvier 1906, à Pierrelaye (Seine-et-Oise).

Citations honorables.

M. Pottier (René-Louis-Victor-Jean), né le 19 juillet 1904, à Sainte-Marguerite-de-Carrouges.

Mlles Dalet (Jeanne-Marie-Marguerite), née le 2 décembre 1903, à Paris.

Tolila (Simonne), née le 27 janvier 1906, à Marseille.

MM. Hocquemiller (Lucien-Jean-Charles-Émile), né le 11 juillet 1905, à Pont-Faverger (Marne).

Wimy (Pierre-Désiré-Alfred), né le 7 novembre 1905, à Longueil-Sainte-Marie (Oise).

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉES

CHIMIE ANALYTIQUE

Première médaille.

M. Ginestet (Jean-Auguste-Maurice), né le 20 juin 1904, à Marcillac (Aveyron).

Deuxième médaille.

MM. Dubois (Pierre-Marcel-Adolphe), né le 23 mai 1904, à Levallois-Perret (Seine).

Janot (Maurice-Marie), né le 3 novembre 1903, à Plombières-les-Bains (Vosges).

Citations honorables.

MM. Martin (Maurice-Georges-André), né le 14 février 1903, à Angers (Maine-et-Loire).

Cabrol (Charles-Alphonse-Valentin), né le 3 juillet 1902, à Aubin (Aveyron).

Mlles Derouet (Léontine-Thérèse), né le 24 juillet 1899, à La Pouezé (Maine-et-Loire).

Husson (Marguerite-Noémie), née le 13 août 1902, à Bléré (Indre-et-Loire).

PHYSIQUE

Première médaille.

M. Drilhon (Marcel-Louis-Marie-Antoine), né le 14 janvier 1905, à Saintes (Charente-Inférieure).

Citations honorables.

MM. Corriez (Paul), né le 16 décembre 1903, à Paris.

Trouilhet (Hippolyte-Jean-Baptiste), né le 15 octobre 1904, à Rodez (Aveyron).

MICROGRAPHIE

Première médaille (ex æquo).

M. Feignoux (André-Raoul), né le 13 décembre 1902, à Paris.

Mlle Deblois (Aimée-Marie-Élisabeth), née le 2 septembre 1901, à Saint-Aubin-sur-Seine (Seine-Infre).

Deuxième médaille.

M. Bressin (André-Jules-Guy), né le 27 avril 1902 à Bagneux (Maine-et-Loire).

Citations honorables.

MM. Debruille (Roger-Marcel-Gustve), né le 19 décembre 1902, à Graville-Saint-Honorine.

Crouy (Léon-Ferdinand), né le 19 novembre 1900, à Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure).

Mercier (René-Émile), né le 8 février 1904, à Nice (Alpes-Maritimes).

Mlle Rognon (Geneviève-Jeanne-Marie), née le 4 octobre 1900, à Sidi-Bel-Abbès (Oran).

M. Jouffrey (Jean-Marie-Émile), né le 30 mars 1904, à Orléans (Loiret).

QUATRIÈME ANNÉE

MICROBIOLOGIE

Première médaille (ex æquo).

Mlles Nicolas (Madeleine-Marguerite-Marie), née le 11 octobre 1903, à Charenton (Seine).

Blot (Marie-Laure-Jacqueline), née le 17 novembre 1902, à Mourmelon-le-Grand (Marne).

Deuxième médaille.

Mlle Brille (Alice-Eugénie), né le 18 août 1902, à Nancy.

Citation honorable.

Mlle Lapie (Anne-Pauline), née le 29 décembre 1902, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

III. — PRIX DE FONDATION

A) PRIX DESPORTES

Pas décerné.

B) PRIX LEBEAULT

M. Midy (Jacques-Valentin-Léon), né le 28 avril 1903, à Paris.

C) PRIX BUIGNET

Premier prix (700 francs).

Mlle Leblanc (Marthe-Angèle-Mélanie), née le 22 décembre 1904, à Lisieux (Calvados).

Deuxième prix (400 francs).

M. Chemla (Joseph), né le 10 octobre 1904, à Tunis.

D) PRIX FLON

M. Salle (Paul-Ludovic-Albert), né le 20 juillet 1900, à Patay (Loiret).

E) PRIX GOBLEY

M. Bedel (Charles-François-Constantin), né le 14 mars 1889, à Avranches (Manche).

Rapport de M. Lutz

AGRÉGÉ,

SUR LES CONCOURS DES PRIX POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1924-1925

MESSIEURS,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me désignant pour vous présenter le rapport d'ensemble sur les résultats des concours des prix de la Faculté pour l'année scolaire 1924-1925.

En procédant à l'examen des rapports particuliers présentés par les présidents des divers jurys, vous emporterez une fois de plus, j'en suis certain, l'impression de la bonne tenue générale des concours et de la valeur satisfaisante des candidats qui s'y sont présentés.

Quelques points, cependant, me paraissent mériter des commentaires un peu plus étendus et je me propose d'y revenir en guise de conclusion, après vous avoir exposé les résultats des divers concours.

PRIX DE L'ÉCOLE

PREMIÈRE ANNÉE

Jury : MM. Guignard, Gautier, Coutière, rapporteur.

Dix-huit candidats inscrits, quinze à l'épreuve écrite, douze à la finale.

Les sujets proposés pour le prix de la Faculté (première année) ont été les suivants :

1° Épreuve écrite (4 sujets).

1° Botanique : *Les labiées.*

2° Chimie minérale : *Chlorure, bromure, iodure, chlorate de potassium.*

3° Physique : *Polarisation dans les piles. Influence. Accumulateurs.*

Zoologie : *La respiration.*

2° Épreuve pratique.

Épreuves de botanique, de physique, d'analyse qualitative.

Vingt reconnaissances, dix minéraux, dix animaux, vingt plantes.

Ont obtenu, sur 100 points :

Mlle Constantin (84 points 25), M. Vigneron (81 point) Mlle Blot (77 points 25), MM. Pottier (72 points 50), Lacombe (70 points 50), Mlle Cons (69 points 75).

Le jury propose d'attribuer les 1er et 2e prix, respectivement, à Mlle Constantin et M. Vigneron, et, en raison du nombre des candidats, de donner des mentions aux quatre candidats qui suivent, dans l'ordre : Mlle Blot, MM. Pottier, Lacombe et Mlle Cons.

PRIX DE LA FACULTÉ

DEUXIÈME ANNÉE

Cinq candidats se sont présentés et ont subi l'épreuve écrite. Quatre seulement ont terminé le concours.

Les épreuves écrites ont porté sur les sujets suivants :

A) Chimie organique : *Amines phénoliques*.

B) Pharmacie chimique : *Gaïacol*.

C) Pharmacie galénique : *Extrait de noix vomique*.

D) Botanique : *Orchidées*.

La notation de ces épreuves et celles des épreuves pratiques d'analyse qualitative et quantitative, ainsi que d'une reconnaissance d'échantillons comportant vingt plantes fraîches et vingt drogues tirées du règne végétal, a permis d'établir le classement suivant :

Mlle Van den Bergh (77 points), M. Huguet (76 points), M. Loiseau (68 points), Mlle Marlin (63 points).

Le jury propose d'attribuer le 1er prix à Mlle Van den Bergh, le 2e prix à M. Huguet et, respectivement, une première et une seconde mention à M. Loiseau et à Mlle Marlin.

TROISIÈME ANNÉE

Dix candidats ont pris part au concours et huit ont effectué l'ensemble des épreuves.

Les sujets suivants ont été présentés :

1° Sujets d'écrit.

A) Matière médicale : *Produits résineux des conifères*.

B) Pharmacie chimique : *Créosote, gaïacol et leurs dérivés en pharmacie.*

C) Chimie analytique : *Séparation des métaux dans une solution contenant des sels de bismuth, de cuivre, de cadmium et de mercure au maximun. Caractérisation des métaux après leur séparation et appréciation de la valeur des réactions utilisées pour cette caractérisation.*

D) Pharmacie galénique : *Extrait de noix vomique.*

2° Épreuves pratiques.

Préparation histologique de matière médicale : *1° tige d'euphorbia Tirucalli ; 2° poudre de rhubarbe additionnée de poudre de réglisse et de farine de sarrasin.*

Détermination de physique : *Mesure de la densité d'un liquide.*

3° Reconnaissances.

Vingt drogues, dix produits galéniques et dix produits chimiques.

4° Épreuve orale.

Microbiologie (A.R.) ou Cryptogamie (N.R.) : *Reproduction et développement chez les cryptogames vasculaires (N.R.)*; *La stérilisation (A.R.).*

La notation suivante a été adoptée pour les différentes épreuves :

Chacun des écrits sur 12	48
Oral	12
Épreuves pratiques	20
Reconnaissances	20
Total	100

Le jury, composé de MM. Perrot, Bougault et Damiens, suppléant, s'est déclaré satisfait des épreuves dans l'en-

semble. Il a noté avec plaisir que les candidats se sont présentés plus nombreux que les années précédentes.

Pour témoigner de la bonne impression que lui a laissée ce concours, le jury propose d'attribuer :

Nouveau régime.

Le 1er prix à M. Pichon (84 points sur 100). Le 2e prix à Mlle Rognon (75 points). Quatre mentions honorables à M. Vergnoux (70 points), Mlles Bonnard (63 points), Deplébins (62 points), M. Renaudie (60 points).

Ancien régime.

Un seul des candidats appartenait à l'ancien régime, M. Birnie. En raison de ses notes (60 points), le jury propose de lui attribuer une mention honorable.

QUATRIÈME ANNÉE

Trois candidats seulement se sont présentés et ont affronté l'ensemble des épreuves :

1° Épreuve écrite (48 points).

1° Toxicologie : *Toxicologie de la morphine et de ses dérivés.*

2° Chimie biologique : *Composition chimique du sang ; recherche dans les produits biologiques.*

3° Hydrologie et hygiène : *Glace naturelle et glace artificielle : Commerce ; réglementation.*

4° Microbiologie : *Bacille du tétanos. Habitat. Morphologie. Biologie.*

2° Épreuves pratiques (40 points).

1° *Faire l'essai complet d'un échantillon d'aspirine. Tirer des conclusions fermes sur la richesse de l'échantillon ;*

2° *Sur un échantillon de bière, déterminer en suivant les méthodes employées au cours des travaux pratiques : la densité, le degré alcoolique ; l'extrait (sans en tirer de conclusion);*

3° *Sur un échantillon d'urine, déterminer : l'acide phosphorique en employant les touches au ferrocyanure ; les bases puriques totales par le procédé de Haycraft-Denigès ;*

4° *Microbiologie:*

A) *Examen cytobactériologique d'un liquide pleural provenant d'une ponction faite à une malade atteint d'infection puerpérale (amicrobien, à polynucléose très nette);*

B) *Émulsion microbienne dans un bouillon peptone salé contenant du streptocoque et du bacillus subtilis (vieille culture);*

C) *Culture de bac. perfringens en gélorc Veillon (âgée de 18 heures);*

D) *Épreuve d'agglutination. Les candidats avaient tiré au sort des cultures de T. A. B. (chacun trois tubes) et avaient à leur disposition un sérum agglutinant, le para B;*

E) *Culture de Thamnidium elegaus sur carotte avec sporange terminal très net à la loupe.*

Le classement définitif des concurrents a été effectué d'après le total des points obtenus, augmenté de la note calculée sur un maximum de 12 points, qui leur avait été donnée pour leurs travaux pratiques de l'année.

Le jury propose les récompenses suivantes : Le premier prix (médaille d'or) à Mlle Mathé qui a obtenu 80 points sur 100. Le second prix (médaille d'argent) à M. Valentin qui a obtenu 77 points 1. Une mention honorable à M. Vernin (72 points 2).

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE GÉNÉRALE

Sur les vingt-cinq élèves désignés par leurs notes antérieures pour prendre part au concours, vingt-deux se sont présentés.

L'un d'eux s'étant servi de notes pour la rédaction du mode opératoire de ses préparations a été éliminé par le jury. Il restait donc vingt et un candidats.

Les épreuves étaient les suivantes :

1° *Analyse qualitative d'un sel dissous* ;

2° *Préparation du monosulfure de sodium et du dudi-trobenzène.*

Le classement des candidats s'établit en tenant compte : 1° des notes de travail données par MM. les préparateurs ; 2° des notes obtenues aux revues de produits ; 3° des résultats des concours de l'année ; 4° des résultats du concours final. Le maximum des notes acquises par les candidats au cours des travaux pratiques de l'année est de 240 points. Le maximum des notes pour les épreuves du concours final est de 60 points. Le maximum total est donc de 300 points.

Le jury propose de décerner :

Une première médaille à M. Vigneron (293 points) ;

Deux deuxièmes médailles à MM. Galy et Thébault (292 points) ;

Cinq mentions honorables : à M. Pottier (287 points) à Mlles Dalet et Tolila, à MM. Hocquemiller et Wimy qui, tous les quatre, ont obtenu le même nombre de points (286).

DEUXIÈME ANNÉE

Physique

Le concours a eu lieu le jeudi 2 juillet.

Sur douze élèves convoqués neuf se sont présentés et ont effectué la première épreuve éliminatoire :

1° *Déterminer le poids de saccharose contenu dans un litre de solution* ;

2° *Déterminer la valeur saccharosiacétique du degré saccharimétrique* :

Quatre candidats ont été admis à effectuer l'épreuve définitive :

1° *Déterminer la constante électrolytique du cuivre* ;

2° *Déterminer le poids moléculaire d'un corps en prenant sa densité de vapeur par la méthode de Meyer.*

En tenant compte des notes de travaux pratiques, de cahier de laboratoire et d'interrogation et des résultats des épreuves du concours, le classement s'est fait de la manière suivante : MM. Drilhon (175, 5) ; Corriez (162, 5) ; Trouillet (162) ; Mlle Bled (149, 5).

Le maximum étant 200.

En conséquence le jury propose d'attribuer le prix à M. Drilhon et une mention honorable à MM. Corriez et Trouilhet.

TROISIÈME ANNÉE

CHIMIE ANALYTIQUE

Vingt-trois élèves étaient désignés par leurs notes antérieures pour prendre part au concours final ; quinze seulement s'y sont présentés.

Les épreuves étaient les suivantes :

1° *Analyse qualitative d'une solution aqueuse renfermant les chlorures de zinc, de manganèse, de calcium et de strontium* ;

2° *Dosage du potassium à l'état de sulfate dans un sel de potassium à acide organique, dans l'espèce l'oxalate de potassium.*

Le classement des élèves s'établit en tenant compte : 1° des notes de travail données par MM. les préparateurs et des résultats des concours effectués pendant la 2e et la 3e année (maximum 200 points) ; 2° des résultats du concours final (maximum 40 points).

Le jury propose de décerner :

Une première médaille à M. Ginestet (212 points sur 240) ;

Deux deuxièmes médailles à M. Dubois (211 points) et à M. Janot (209 points).

Des mentions honorables à MM. Martin (207 points), Cabrol (205 points), à Mlles Derouet (204 points), Husson (202 points).

MICROGRAPHIE

Sur trente élèves admis en raison de leurs notes antérieures à prendre part au concours définitif, vingt-trois se sont présentés.

Les épreuves consistaient en :

1° *Étude anatomique d'une tige de laitue* ;

2° *Examen d'un mélange de poudre de rhubarbe et de cascara additionné d'amidons de légumineuse et d'avoine.*

Sur 200 points représentant les notes de travail de

l'année, du cahier de travaux pratiques et des divers concours, les candidats ont obtenu :

M. Feignoux (181 points), Mlle Deblois (181 points); MM. Bressin (177 points), Debreuille (167 points), Crouy (165 points), Mercier (165 points), Mlle Rognon (165 points), M. Jouffrey (162 points).

Ces résultats sont jugés très satisfaisants par le jury qui propose de décerner :

Deux premières médailles *ex-æquo* à M. Feignoux (181 points) et à Mlle Deblois (181 points) ;

Une deuxième médaille à M. Bressin (177 points) ;

Cinq mentions honorables à MM. Debreuille (167 points), Crouy, Mercier, Mlle Rognon (165 points), M. Jouffrey (162 points).

MICROBIOLOGIE

Le concours a eu lieu le 26 juin 1925 à 13 h. 30. Sur vingt-cinq candidats désignés par leurs notes antérieures et convoqués, treize se sont présentés et ont pris part à toutes les épreuves.

Celles-ci comportaient :

1° *Examen cyto-bactériologique d'un crachat tuberculeux ;*

2° *Examen cyto-bactériologique d'un liquide articulaire amicrobien ;*

3° *Détermination d'une bactérie anaérobie* (Bacillus sporogenes) *en culture de 4 jours en tube de Veillon et en tube de Vignal ;*

4° *Détermination d'une bactérie* (Entérocoque) *en culture dans du bouillon ;*

5° *Détermination d'une culture de moisissure* (Penicilliun elavatum) *sur carotte;*

6° *Reconnaissance de trois cultures de bactéries et deux de champignons fiamenteux sur milieux solides et de cinq préparations colorées.*

Quatre eopies se sont nettement détaehées de l'ensemble et sont pleinement satisfaisantes par leurs conelusions et les observations qui les ont motivées.

Les notes finales, obtenues en ajoutant à eelles des différentes épreuves du eoncours les moyennes de points des travaux pratiques, déterminent le elassement suivant :

		Points.
Mlles Nieolas Blot	*ex æquo*	82,5
Brille		79,8
Lapie		76,5

Viennent ensuite :

Mme Morel (67,6); M. Briand et Mlle Léveillé (65); Mlle Darsonville (61, 65); MM. Malabou (57, 6); et Lurat (54. 6) : sur un total de 100.

En eonséquence, le jury propose d'attribuer :

Une première médaille *ex æquo* à Mlles Nieolas et Blot;
Une deuxième médaille à Mlle Brille;
Une mention honorable à Mlle Lapie.

PRIX DE FONDATION

Prix Desportes

Un seul candidat s'est présenté qui a fait toutes les épreuves.

Bien que le jury ait apprécié la valeur de la copie écrite du candidat qui y a fait preuve de qualités solides d'érudition scientifique et que d'autre part, l'épreuve de micrographie ait été excellente, devant l'insuffisance de l'épreuve de reconnaissance de plantes, il n'a pas cru pouvoir décerner le prix.

Les sujets de l'épreuve micrographique étaient :

1° *Étude histologique de la tige du* Rhus typhina ;

2° *Étude de l'appareil sporangifère de l'*Ophioglossium vulgatum.

Sujet de l'épreuxe écrite :

Les Conifères (caractères morphologiques internes et externes).

Prix Lebeault

Zoologie.

Deux candidats, MM. Midy et Pichon, ont remis une copie sur le sujet proposé : *Les parasites du sang de l'homme.*

Les deux candidats ont sensiblement les mêmes omissions et les mêmes portées satisfaisantes dans leur copie, avec une légère supériorité toutefois en faveur de M. Midy.

Mais la reconnaissance d'animaux ou parties d'animaux a montré une supériorité très nette en faveur du même candidat, le second n'ayant reconnu aucun spécimen.

En conséquence le jury décide d'attribuer le prix à M. Midy.

Prix Buignet

Le sujet proposé était : *Fusion, Ébulliton, Distillation.*

Cinq candidats ont concouru et remis des copies :
Mlle Leblanc, MM. Chemla, Corriez, Kayser, Loiseau.

Le jury a la satisfaction de constater que le concours a été d'un niveau supérieur à celui des années précédentes.

Il propose d'attribuer le premier prix à Mlle Marthe Leblanc dont la copie est celle où le sujet a été traité de la manière la plus précise et la plus complète ; le second prix à M. Chemla qui a exposé d'une manière satisfaisante, bien qu'un peu plus élémentaire, les divers aspects du sujet, et des mentions honorables à MM. Corriez et Kayser dont les copies, bien que plus courtes et présentant certaines lacunes, ne sont pas dépourvues de mérite.

Prix Flon

Un mémoire seulement a été remis pour le prix Flon, par M. Paul Sallé, sous le titre : *Sur quelques benzhydrylamines substituées, étude chimique et pharmacodynamique.*

L'auteur, mettant à profit la connaissance que nous devons à MM. Fourneau, Tiffeneau et Régnier, que la fonction amine, confère le pouvoir anesthésique à condition qu'il y ait au moins douze atomes de carbone dans la molécule, a entrepris des recherches systématiques sur quelques benzhydrylamines substituées. Rappelons que la benzhydrylamine proprement dite est la diphéno-méthylamine $(C^6 H^5)^2$ CH NH^2 ; on peut provoquer dans l'un ou l'autre des $C^6 H^5$ des substitutions variées.

M. Sallé s'est surtout occupé des substitutions alcoxylées RO, R'O dans les noyaux phényliques.

Une première partie du travail est consacrée à la préparation et à l'étude chimique des benzhydrylamines. L'auteur en a préparé de trois types différents :

$$RO.\ C^6\ H^4.\ CH\ (NH^2).\ C^6\ H^5.$$
$$(RO)\ (R'O).\ C^6\ H^3.\ CH\ (NH^2).\ C^6\ H^5.$$
$$RO.\ C^6\ H^4.\ CH\ (NH^2).\ C^6\ H^4.\ OR'.$$

On les obtient en réduisant les oximes correspondantes résultant de l'action de l'hydroxylamine sur des benzophénones appropriées. Les benzophénones ont dû elles-mêmes être préparées par alcoxylation des oxybenzophénones ou par l'action des chlorures d'acides benzoïques, substitués sur divers éthers phénoliques (en présence de chlorure d'aluminium).

L'auteur n'a pas mis à jour de moins trente-deux substances nouvelles, dont près vingt benzhydrylamines.

Ces dernières, sous forme de chlorhydrates, sont toutes des anesthésiques locaux très puissants. La substitution en méla est nettement la plus favorable au développement de l'anesthésie ; à son tour, dans cette série méla, l'augmentation du poids moléculaire du radical alcoxylé entraîne une variation de puissance anesthésiante qui atteint son maximum avec le dérivé butylé ; cette puissance arrive à 17 fois celle de la cocaïne.

Le pouvoir irritant, la toxicité, les rapports avec la solubilité ont été également notés.

Ce résumé suffira pour justifier l'attribution du prix Flon à M. Sallé, dont le travail, très étendu, des plus intéressants, répond assez bien, au sujet choisi par la Faculté : Sur une application avantageuse de la chimie à la produc-

tion ou à l'étude de composés chimiques usités comme médicaments. Il y aurait seulement lieu de remplacer le mot *usités* par *pouvant servir*.

Prix Gobley

Un seul mémoire a été déposé pour ce prix, par M. Ch. Bedel, préparateur à la Faculté. Le travail de M. Bedel est intitulé : *Contribution à l'étude de la polymérisation de l'acide cyanhydrique*.

On sait que l'acide cyanhydrique, dans des conditions qui jusqu'ici ont été mal définies, brunit, puis se transforme en une masse solide noire dont la nature et la constitution ont été interprétées différemment par divers auteurs, M. Bedel a fait l'historique complet de la question et a abordé à son tour le problème.

Grâce à un échantillon copieux d'acide polymérisé d'origine industrielle, il a pu reprendre partiellement l'analyse immédiate de la masse et a été assez heureux pour en extraire, à l'état sensiblement pur, un produit cristallisé, tout à fait incolore, très altérable d'ailleurs, et correspondant à un polymère de l'acide cyanhydrique. La composition trouvée par M. Bedel est, parmi toutes celles qui furent publiées avant lui, la seule qui corresponde pour ainsi dire exactement à celle de l'acide cyanhydrique.

L'ébullioscopie dans l'alcool méthylique assigne à la substance isolée la formule tétramère $(CHN)^4$; l'étude chimique conduit à penser que c'est un cyanhydrate d'aminopropane-dinitrile.

L'étude toxicologique a montré que cette substance était beaucoup moins nocive que l'acide cyanhydrique lui-même,

mais les symptômes à dose mortelle rappellent bien ceux de ce poison.

Le travail de M. Bedel dont nous n'avons extrait ici que les traits essentiels a demandé beaucoup de patience et d'habileté ; il a apporté de nouvelles clartés sur un problème passablement confus et controversé.

Aussi le jury a-t-il estimé que ce travail était digne de recevoir le prix Gobley.

*

* *

Si maintenant on envisage l'ensemble de ces concours, on peut remarquer une progression très intéressante et continue depuis plusieurs années du nombre des candidats ayant pris une part effective aux épreuves des prix de la Faculté et des prix de travaux pratiques. Le tableau suivant, portant sur les quatre derniers concours, est à ce sujet particulièrement instructif.

	Nombre de candidats en			
	1922	1923	1924	1925
Prix de la Faculté........	24	31	31	33
— des travaux pratiques..	51	73	80	82
Totaux.........	75	104	111	115

Soit une proportion légèrement supérieure à 3 en 1925 contre 2 en 1922.

Ce sont là des chiffres très encourageants et qui confirment la bonne impression déjà soulignée par les rapporteurs des concours précédents.

Cependant, la progression est surtout accentuée en ce qui

concerne les prix de travaux pratiques : approximativement 8 contre 5 pour ceux-ci, alors qu'elle n'est que 6,5 contre 5 pour les prix de la Faculté. Il semble bien que la propagande des chefs des travaux et des préparateurs ne soit pas étrangère à la faveur qui s'attache aux prix de travaux pratiques. Mais cette faiblesse du nombre des candidats aux prix de la Faculté ne serait-elle pas aussi l'indice d'un état d'esprit regrettable existant chez beaucoup d'étudiants qui, volontairement, négligent cette catégorie de concours, nécessitant une certaine préparation, pour reporter tout leur effort sur l'examen de fin d'année, sans se rendre suffisamment compte de l'excellence de cette préparation pour l'examen lui-même.

Quoi qu'il en soit, le nombre de trente-trois candidats pour un ensemble de quatre concours dont le bilan en 1925 s'établit par huit prix et douze mentions est très inférieur à celui qu'il devrait être et l'attention des étudiants doi être sérieusement appelée sur les avantages très réels qu'ils tireraient d'une participation mieux proportionnée au chiffre de notre population scolaire.

Quant aux prix de fondation, la faveur dont ils devraient être l'objet en raison de leurs dotations pécuniaires semble marquer une sensible décroissance. Cette année, trois d'entre eux, les prix Menier, Laillet et Laroze n'ont tenté aucun candidat. Est-ce encore un fâcheux résultat de la « course au diplôme », conséquence de la rigueur des temps et qui incite les étudiants à ne plus accorder une suffisante attention à un titre et à des avantages dont la poursuite, pensent-ils à tort, pourrait leur causer quelque retard dans la préparation de leurs examens.

Il n'en reste pas moins que les travaux originaux présentés pour ceux de ces concours qui comportent le dépôt d'un

mémoire sont, comme leurs devanciers, d'une valeur des plus satisfaisantes et témoignent ainsi de la haute culture scientifique acquise par leurs auteurs et qui est tout à l'honneur de l'enseignement de notre Faculté.

Une autre caractéristique des concours de 1925 peut être cherchée dans la participation féminine aux épreuves et dans ses résultats. Les récompenses entre hommes et femmes se répartissent en effet de la manière suivante :

		Hommes.	Femmes.
Prix de la Faculté........	*Prix.*	4	4
	Mentions.	7	5
Prix de travaux pratiques.	*Prix.*	8	4
	Mentions.	11	6
Prix de fondation	*Prix.*	4	1
	Mentions.	2	0

Soit au total trente-six nominations pour les hommes (seize prix — vingt mentions) et vingt pour les femmes (neuf prix — onze mentions).

Les étudiantes sont donc résolument entrées dans la lice et nous devons constater que les résultats ont pleinement répondu à leur effort, puisque nous leur voyons remporter neuf prix et onze mentions contre seize prix et vingt mentions à leurs camarades masculins, proportion qui eût été sensiblement plus élevée si elle ne manifestait une abstention presque totale et d'ailleurs inexplicable vis-à-vis des prix de fondation : un seul prix de fondation en 1925, zéro en 1924 et 1223, un seul en 1922.

Les prix de la Faculté au contraire semblent trouver auprès d'elles une faveur plus grande qu'auprès des autres étudiants : quatre prix contre quatre, et cinq mentions contre sept.

Cependant, si l'on tient compte de la progression constante du nombre des étudiantes inscrites à notre Falcuté, il n'apparaît pas que celui des récompenses qui leur sont décernées ait subi la même ascension rapide : vingt nominations dont onze prix en 1922, vingt nominations dont sept prix en 1923, seize nominations dont six prix en 1924 et vingt nominations dont neuf prix en 1925.

Néanmoins le palmarès féminin de 1925 reste dans son ensemble tout à fait satisfaisant et confirme pleinement la bonne impression laissée par les concours des années précédentes.

Au cours de l'année scolaire 1924-1925, l'Assemblée de la Faculté a décidé que, dorénavant, tout étudiant qui, au cours de sa scolarité, aura obtenu dans les concours de fin d'année trois citations honorables au moins possédera le titre de lauréat, même s'il n'a obtenu aucun prix out médaille conférant ce titre.

Cette mesure, dans l'esprit de la Faculté, avait pour but de stimuler le zèle des étudiants en vue de leur participation plus active aux concours des prix ; elle n'a probablement pas été étrangère à la progression du nombre des candidats aux concours de cette année. bien que son effet soit encore limité en ce qui concerne les étudiants des dernières années de scolarité. L'avenir enregistrera certainement d'intéressants résultas dus à cette disposition bienveillante.

En tout cas, j'ai recherché dans les palmarès des quatre dernières années correspondant à la série d'élèves actuellement en cours de scolarité quels étaient les étudiants susceptibles de bénéficier ainsi du titre de lauréat. Parmi les titulaires de trois mentions, la plupart ont également obtenu une médaille ou un prix de fondation. Deux cependant remplissent strictement les conditions nouvelles

prescrites par la décision de l'Assemblée et sont ainsi autorisés à prendre le titre de lauréat. Ce sont :

Mlles COUTUREAU, trois fois citée en 1921-1922 ;

— FLOCH'LAY, trois fois citée en 1922-1923 et une fois en 1923-1924.

Telles sont, Messieurs, les principales observations suggérées à votre rapporteur par les concours de 1924-1925. A part quelques légères défaillances, on peut dire que ces concours ont été, dans leur ensemble, chaudement disputés, au point que les jurys n'ont pas toujours pu départager certains candidats et ont dû sanctionner plusieurs *ex æquo*.

L'impression d'ensemble qui s'en dégage est donc satisfaisante et la progression régulière du nombre des candidats permet de bien augurer des concours des prochaines années.

NOMENCLATURE DES THÈSES
soutenues durant l'année scolaire 1924-1925.

(NOVEMBRE 1924 — JUILLET 1925)

Diplôme supérieur.

PAULIN. — *Contribution à l'étude thermique de quelques systèmes de corps organiques.*

Doctorat de l'Université.

Mlle BRAECKE. — *L'aucubine dans des espèces de rhinantus et de melampyrum et sa recherche dans quelques autres scrofulariacées.*

NICOLLE. — *Étude chimique et pharmacodynamique de quelques α-glycols trisubstitués acycliques.*

BOULAY. — *Contribution à l'étude des apocynacées toxiques « La Thevetia nericfolia » Juss.*

Mlle MARTINEAU. — *Contribution à l'étude des protozoaires intestinaux.*

ROY. — *Étude de la réaction des liquides injectables au moyen de nouvelles méthodes physico-chimiques. (Influence de la stérilisation et de la qualité du verre sur la concentration en ions hydrogènes.*

ROUSSEAU. — *Les cires et en particulier les cires végétales.*

BORIN. — *La capsule du pneumo-bacille de Friedlænder.* (*Considération sur les capsules microbiennes*).

Mlle SAUVAGE. — *Contribution à l'identification des taches de sang par les méthodes sérologiques.*

NOTICE

SUR LES PRIX DE FONDATION

INSTITUÉS

PRÈS LA FACULTÉ DE PHARMACIE

DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Prix Menier

(800 francs et une médaille d'argent.)

Par une lettre, en date du 4 novembre 1859 M. Menier, pharmacien-droguiste à Paris, offrait à la Faculté de Pharmacie un coupon de rente de 500 francs pour la fondation d'un prix spécial de Matière médicale, à décerner annuellement sous son nom.

Un décret du 17 décembre 1859, autorisa la Faculté, alors École de Pharmacie, à accepter cette fondation.

L'article 2 stipulait que, lorsque le prix ne serait pas attribué, les arrérages de la rente seraient capitalisés pour augmenter la valeur du prix à décerner les années suivantes.

En outre, un arrêté ministériel, en date du 18 février 1866, autorisait la Faculté à décerner au lauréat du *prix Menier* une médaille d'argent, dont la valeur serait également prélevée sur les arrérages de la rente.

Par suite de ces dispositions, la valeur annuelle du *prix Menier* a été successivement portée à 800 francs, plus une médaille d'argent.

Sont admis à concourir en vue de l'obtention dudit prix, les élèves ayant pris au moins quatre inscriptions dans une Faculté de Pharmacie (Faculté, Faculté mixte, École de plein exercice ou École préparatoire).

Le programme du concours comporte trois épreuves, parmi lesquelles une dissertation écrite en français ou un mémoire sur un sujet d'histoire naturelle médicale donné chaque année par la Faculté, mais, depuis 1908, pour la seconde année qui suit.

Le sujet de dissertation choisi par la Faculté pour l'année 1924 était le suivant : *Les Méliacées médicinales et toxiques*. Et pour 1925, le sujet est : *Euphorbiacées médicinales et en particulier les espèces purgatives, sauf le Ricin*.

Prix Laillet

(600 francs.)

Aux termes de son testament, en date du 4 mars 1866, M. Laillet (Frédéric-Edmée), ancien pharmacien à Paris, léguait à la Faculté de Pharmacie de Paris une somme de 20.000 francs, pour la fondation de deux prix annuels d'une valeur de 500 francs.

Par décret du 20 avril 1876, le Ministre de l'Instruction publique était autorisé à accepter ce legs au nom de l'État.

Toutefois, en suite d'un jugement rendu par le tribunal de Pithiviers, le 7 janvier 1881, le montant dudit legs s'est trouvé réduit à la somme de 14.278 fr. 50.

La rente, qui alors ne dépassait pas 500 francs, fut appliquée, par arrêté du 24 mars 1882, à l'institution d'un prix annuel de même valeur qui, sous la dénomination de son fon-

dateur, devait être affecté alternativement à la Pharmacie et à la Zoologie. La valeur du prix est maintenant de 600 francs. En 1925, le prix sera alloué à la Pharmacie.

Le règlement qui détermine la nature des épreuves admet les seuls élèves de 3e année à concourir en vue de l'obtention du *prix Laillet*.

Prix Laroze

(900 francs.)

Par un testament olographe, du 20 avril 1868, M. Paul Laroze, ancien pharmacien, décédé à Paris le 27 février 1871, a légué à la Faculté de Pharmacie de Paris, alors École supérieure, une somme de 10.000 francs, pour la fondation d'un prix annuel, qui a été porté successivement de 500 à 900 francs, à décerner sous son nom, au meilleur mémoire écrit en français, imprimé ou manuscrit, sur l'analyse qualitative ou quantitative, pour tâcher de prévenir les erreurs dans les rapports ou analyses chimiques. Si le mémoire est imprimé, il ne devra pas avoir plus de trois ans de date.

Un décret, en date du 31 janvier 1874, a autorisé l'acceptation du legs. L'Assemblée de la Faculté désigne chaque année la branche de la science dans laquelle les concurrents, qui devront être reçus pharmaciens de 1re ou de 2e classe, ou élèves inscrits dans une Faculté de Pharmacie de France, choisiront leur sujet.

En 1925, les candidats devront traiter un sujet d'analyse *quantitative*.

Les mémoires doivent être déposés au Secrétariat avant le 1er juin.

Prix Gobley

(Biennal, 2.700 francs.)

M. Gobley, membre de l'Académie de Médecine, ancien agrégé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, décédé le 1er septembre 1876, léguait à ladite École, actuellement Faculté, par un testament olographe en date du 28 novembre 1872, une rente annuelle et perpétuelle de 1.000 francs en 3 p. 100, exempte de tous frais, destinée à fonder, près cet établissement, un prix dont le montant est aujourd'hui de 2.700 francs qui serait décerné, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur travail, soit sur un sujet proposé par la Faculté, soit sur un sujet quelconque se rattachant aux sciences pharmacologiques.

L'acceptation de cette fondation fut autorisée par décret du 26 juin 1877.

Les mémoires doivent être déposés au Secrétariat avant le 1er juin.

Le *prix Gobley* a été décerné en 1923.

La Faculté a proposé pour 1925 le sujet suivant :

Étude d'un principe chimique utilisé en pharmacie.

Prix Lebeault

(600 francs.)

Par testament olographe en date du 22 octobre 1874, M. Lebeault (Joseph), pharmacien à Paris, décédé le 20 juin 1875, léguait à la Faculté de Pharmacie, alors École supérieure, une somme de 10.000 francs, dont l'acceptation au nom de l'État fut autorisée par un décret du 8 février 1877, au profit de cet établissement.

Le décert stipulait que ladite somme serait placée en rente 3 p. 100 sur l'État, et les arrérages affectés à la fondation d'un prix annuel, dont la valeur est aujourd'hui de 600 francs, qui serait décerné aux élèves de ladite Faculté, à la suite d'un concours portant alternativement sur la Pharmacie et sur la Zoologie médicale.

Sont seuls admis à prendre part au concours, dans les conditions déterminées par un règlement spécial, les élèves de 3e année.

Prix Desportes

(525 francs.)

M. Desportes (Eugène-Henri), membre de l'Académie de Médecine, par un acte notarié en date du 2 décembre 1874, avait fait don à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, actuellement Faculté, d'un titre de rente de 700 francs (1) pour la fondation d'un prix annuel de pareille somme à décerner, après concours, à un élève de cet établissement.

L'acceptation de cette libéralité par le Ministre de l'Instruction publique, au nom de l'État, fut autorisée par un décret du 22 janvier 1875.

En outre, un arrêté en date du 14 juillet 1875, portant règlement du concours, disposait que le *prix Desportes*, qui pourrait être augmenté du montant des arrérages provenant de la valeur des prix non distribués antérieurement, serait décerné à l'élève « qui se serait le plus distingué dans les travaux pratiques de micrographie, dans les études de botanique générale, anatomie, organographie et physiologie et dans

(1) Par suite des conversions successives de la rente 5 p. 100 sur l'État français, la valeur du *prix Desportes* a été réduite à un produit annuel de 525 francs.

la connaissance des plantes ». Le prix ne peut être partagé.

Tous les élèves appelés à suivre, pendant l'année scolaire, les travaux pratiques de micrographie sont admis à prendre part au concours.

Prix Henri Buiguet

(1er prix: 700 francs; 2e prix: 400 francs.)

Par un acte notarié du 19 mai 1877, Mme Hallais (Amélie-Louise), veuve de M. Buignet (Henri), en son vivant professeur de physique à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, actuellement Faculté de Pharmacie, faisait donation à ladite École, d'un titre de 1.000 francs de rente 3 p. 100 sur l'État français, pour la fondation de deux prix annuels de Physique, l'un de 600 francs, porté aujourd'hui à 700 francs, l'autre de 400 francs, à décerner, après concours, à deux élèves de cet établissement, sous le titre de *prix Henri Buignet*.

Un décret, en date du 18 juillet 1877, autorisa le Ministre de l'Instruction publique à accepter cette donation.

Les élèves qui ont suivi avec assiduité les manipulations de Physique de l'année, sont seuls admis à prendre part au concours.

Prix Flon

(900 francs.)

Par un testament olographe en date du 20 août 1846, M. Flon (Pierre-François-Henri), ancien pharmacien, décédé à Paris, le 5 juillet 1851, avait légué à l'École de Pharmacie, aujourd'hui Faculté, la nue propriété d'une somme de 16.000 francs, pour fonder, sous son nom, un prix annuel

et perpétuel en faveur du « meilleur mémoire sur une question de Chimie ou de Physique appliquée aux arts et à l'industrie, alternativement ».

Par un décret du 8 juin 1854, délibéré en Conseil d'État, le Directeur de l'École de Pharmacie était autorisé à accepter ledit legs, mais jusqu'à concurrence d'une somme de 13.000 fr. seulement, laquelle, en tenant compte de la capitalisation des arrérages non distribués, produit un revenu annuel de 900 francs, qui constitue la valeur du prix accordé au lauréat.

Aux termes du règlement du concours, sont admis à y prendre part les pharmaciens et les étudiants en pharmacie en cours de scolarité.

La question à traiter par les candidats, arrêtée par la Faculté, est publiée annuellement pour chacune des spécialités scientifiques désignées par le fondateur.

Les candidats doivent déposer leur mémoire avant le 1er juin.

Le sujet choisi par l'École pour 1924 était le suivant : « *Sur une application avantageuse de la chimie ou de la physique à la production ou à l'étude de composés chimiques usités comme médicaments* ».

Legs Le Mettais

Historique. — Par son testament en date du 1er janvier 1898, M. Le Mettais (Pol-Édouard), en son vivant pharmacien à Paris, a légué à la Faculté de Pharmacie de Paris, une somme de 200.000 francs. Le revenu de ce capital, suivant les intentions du généreux donateur, doit être employé « au perfectionnement des études des jeunes gens que la Faculté jugera les plus dignes de cette faveur ».

Un décret du 7 mars 1891 a autorisé la Faculté à accepter cette libéralité.

Par une délibération du 13 mars 1919, le Conseil a fixé ainsi qu'il suit les règles qui servent de base à la délivrance des arrérages.

Le Conseil de la Faculté statue, au cours de ses séances, sur les propositions de répartition des revenus de la fondation Le Mettais *qui lui sont faites par les professeurs de la Faculté*. Il fixe la quotité des sommes à attribuer à chacun des jeunes bénéficiaires du legs et dont ceux-ci auront la libre disposition. Il donne également l'autorisation d'acha des appareils d'un caractère permanent qui, dans les divers laboratoires, devront servir au perfectionnement des études des jeunes gens qui y travaillent. Les sommes consacrées à ces achats ne pourront, en aucun cas, dépasser le tiers du revenu disponible dans l'année.

Il appartient aux jeunes gens qui ont des titres à faire valoir à la donation Le Mettais de se mettre en instance, soit auprès du professeur dans le laboratoire duquel ils désirent travailler, soit auprès de l'administration de la Faculté.

Par une décision de l'Assemblée de la Faculté, en date du 16 juillet 1903, ne sont pas admis à concourir en vue d'un prix de Fondation, les membres du corps enseignant (professeurs titulaires, adjoints ou suppléants, agrégés, chargés de cours, maîtres de conférences).

1925. — MELUN. IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE. — Ph.1863

